

ASSOCIATION ENVIE DE FRANCHE COMTE

43 Rue de Villedieu
BP 56
25700 VALENTIGNEY

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2011



PROCOMPTA SAS
Commissaire aux comptes
Valparc - ECOLE VALENTIN
BP 3058 - 25046 BESANCON CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Aux Membres
de l'Association ENVIE DE FRANCHE COMTE

43 Rue de Villedieu
BP 56
25700 VALENTIGNEY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association ENVIE DE FRANCHE COMTE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

.../...

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

A Besançon, le 30 mai 2012



Le Commissaire aux Comptes
PROCOMPTA SAS
représentée par Christophe GUERARD

BILAN

ENVIE DE FRANCHE COMTE

Etats de synthèse au 31/12/2011

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
BILAN ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	707,43	707,43		
Immobilisations corporelles				
Terrains	55 541,84	5,37	55 536,47	53 610,30
Constructions	1 047 391,75	257 129,91	790 261,84	830 503,98
Installations techniques, matériel et outillage industriel	42 623,11	34 063,69	8 559,42	7 870,46
Autres immobilisations corporelles	97 581,65	77 101,59	20 480,06	27 518,57
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	34 964,00		34 964,00	34 964,00
TIAP & autres titres immobilisés	2 000,00		2 000,00	2 000,00
Autres immobilisations financières	8 002,35		8 002,35	8 002,35
ACTIF IMMOBILISE	1 288 812,13	369 007,99	919 804,14	964 469,66
Stocks				
Matières premières et autres approvisionnements	22 866,41	5 238,31	17 628,10	12 047,80
Produits intermédiaires et finis	81 788,47		81 788,47	95 991,77
Créances				
Usagers et comptes rattachés	134 319,68	11 039,55	123 280,13	90 411,11
Autres créances	55 655,88		55 655,88	50 306,80
Divers				
Valeurs mobilières de placement	315,54		315,54	21 080,05
Disponibilités	10 875,66		10 875,66	36 482,33
Charges constatées d'avance	7 173,34		7 173,34	7 736,13
ACTIF CIRCULANT	312 994,98	16 277,86	296 717,12	314 055,99
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL BILAN ACTIF	1 601 807,11	385 285,85	1 216 521,26	1 278 525,65

BILAN

ENVIE DE FRANCHE COMTE

Etats de synthèse au 31/12/2011

	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
BILAN PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	362 394,00	357 394,00
Autres réserves	32 929,47	39 318,92
Report à nouveau	-6 999,63	-6 999,63
RESULTAT DE L'EXERCICE	-41 060,10	-6 389,45
FONDS PROPRES	347 263,74	383 323,84
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Subventions d'investissement	475 677,18	498 647,42
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	475 677,18	498 647,42
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	822 940,92	881 971,26
Provisions pour risques	7 145,23	7 441,48
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 145,23	7 441,48
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>	220 544,45	244 535,63
<i>Découverts et concours bancaires</i>	2 339,60	21,29
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	222 884,05	244 556,92
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 056,23	60 423,43
Dettes fiscales et sociales	85 372,24	77 407,93
Autres dettes	2 284,02	6 724,63
Produits constatés d'avance	14 838,57	
DETTES	386 435,11	389 112,91
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL BILAN PASSIF	1 216 521,26	1 278 525,65

COMPTE DE RESULTAT

ENVIE DE FRANCHE COMTE

Etats de synthèse au 31/12/2011

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
Production vendue	388 815,90	46,80	383 595,48	46,45	5 220,42	1,36
Prestations de services	30 947,07	3,72	31 665,26	3,83	-718,19	-2,27
Produits des activités annexes	47 464,91	5,71	47 161,77	5,71	303,14	0,64
Production stockée	-14 203,30	-1,71	18 398,33	2,23	-32 601,63	-177,20
Subventions d'exploitation	255 845,50	30,79	267 535,20	32,40	-11 689,70	-4,37
Reprises et Transferts de charge	121 474,58	14,62	76 984,41	9,32	44 490,17	57,79
Autres produits	506,57	0,06	426,63	0,05	79,94	18,74
Cotisations	11,10		6,00		5,10	85,00
Produits d'exploitation	830 862,33	100,00	825 773,08	100,00	5 089,25	0,62
Achats de matières premières	90 676,33	10,91	75 283,24	9,12	15 393,09	20,45
Variation de stock de matières premières	-3 087,66	-0,37	-4 107,70	-0,50	1 020,04	-24,83
Autres achats non stockés	39 119,27	4,71	37 610,96	4,55	1 508,31	4,01
Charges externes	149 089,28	17,94	147 812,80	17,90	1 276,48	0,86
Impôts et taxes	35 334,90	4,25	34 520,41	4,18	814,49	2,36
Salaires et Traitements	391 387,94	47,11	382 851,52	46,36	8 536,42	2,23
Charges sociales	109 269,21	13,15	100 267,85	12,14	9 001,36	8,98
Amortissements et provisions	69 837,34	8,41	74 910,07	9,07	-5 072,73	-6,77
Autres charges	7 887,93	0,95	918,33	0,11	6 969,60	758,94
Charges d'exploitation	889 514,54	107,06	850 067,48	102,94	39 447,06	4,64
RESULTAT D'EXPLOITATION	-58 652,21	-7,06	-24 294,40	-2,94	-34 357,81	141,42
Produits financiers	1 264,01	0,15	161,33	0,02	1 102,68	683,49
Charges financières	8 462,67	1,02	8 423,46	1,02	39,21	0,47
Résultat financier	-7 198,66	-0,87	-8 262,13	-1,00	1 063,47	-12,87
RESULTAT COURANT	-65 850,87	-7,93	-32 556,53	-3,94	-33 294,34	102,27
Produits exceptionnels	26 036,00	3,13	26 789,03	3,24	-753,03	-2,81
Charges exceptionnelles	1 245,23	0,15	621,95	0,08	623,28	100,21
Résultat exceptionnel	24 790,77	2,98	26 167,08	3,17	-1 376,31	-5,26
EXCEDENT OU PERTE	-41 060,10	-4,94	-6 389,45	-0,77	-34 670,65	542,62
EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Charges						
Produits						

Annexe**Désignation: ASS ENVIE DE FRANCHE COMTE****Exercice clos le 31/12/11**

EURO

Nom de l'entreprise	ASS ENVIE DE FRANCHE COMTE
Activité exercée	Insertion sociale et professionnelle
Adresse	43 Rue Villedieu BP 56 25700 VALENTIGNEY

Annexe des comptes annuels

Exercice du 01/01/11 au 31/12/11

- 1 Règles et méthodes comptables
- 2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs
- 3 Notes sur le bilan actif
- 4 Notes sur le bilan passif
- 5 Détail des produits et des charges

Total du bilan avant répartition	1 216 521	Résultat : Perte	41 060
----------------------------------	-----------	------------------	--------

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 6 avril 2012 par le Président de l'association.

Annexe

Désignation: ASS ENVIE DE FRANCHE COMTE

Exercice clos le 31/12/11

EURO

1 Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue ;
- * L'association ENVIE a fait construire de nouveaux locaux destinés à accueillir l'atelier et les services administratifs.

Ceux-ci ont été mis en service au 1^{er} mai 2005 et amortis selon la méthode des composants, à savoir :

Type Composants	Mode	Durée
Gros œuvre	Linéaire	35 ans
Toiture	Linéaire	35 ans
Chauffage – Sanitaire – Electricité	Linéaire	20 ans
Menuiserie extérieure	Linéaire	20 ans
Menuiserie intérieure – Plâtrerie – Carrelage	Linéaire	20 ans
Plafonds – Sols – Peinture	Linéaire	15 ans
Aménagement extérieur	Linéaire	20 ans
Aire de lavage – Quai	Linéaire	15 ans
Enseigne - Sécurité	Linéaire	15 ans

* Cette construction a été partiellement financée par des subventions d'investissement. Considérant les contraintes de financement par la structure face au renouvellement d'un tel investissement, l'option de l'amortissement de celles-ci a été choisie par le Conseil d'Administration.

Par conséquent, la part des subventions affectées à la construction est reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement du bien pour un montant de 22.970,24 € en 2011.

- Charges à payer : le montant des charges à payer, parmi lesquelles peuvent figurer certaines charges considérées du point de vue de l'Administration Fiscale comme des « provisions » à condition de figurer sur un état spécial annexé à la déclaration de résultat, figure dans le paragraphe 4. Cette récapitulation vaut état de fait ;
- Provision pour risques et charges : conformément au règlement CRC 2000-06 appliqué à partir du 1^{er} janvier 2002, des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Annexe**Désignation: ASS ENVIE DE FRANCHE COMTE****Exercice clos le 31/12/11**

EURO

- **Stocks :**

Méthode d'évaluation.

Evaluation des stocks consommés :

- Matières premières
- Matières consommables et pièces détachées.

Ces stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré – premier sorti.

Le coût d'achat est composé du prix d'achat et des frais d'approche.

Evaluation des stocks fabriqués :

Les produits finis sont évalués au prix de vente moyen annuel (ou prix de vente au 31 décembre si celui-ci est inférieur).

Le réseau Envie préconise d'appliquer un coefficient pondérateur afin de neutraliser les bénéfices futurs.

Le coefficient est de 80 % pour l'Electroménager d'Occasion (EMO) et 90 % pour les Occasions Premier Choix (OPC).

Le réseau Envie préconise de constituer une provision sur le stock EMO en tenant compte de son ancienneté, soit :

- Provision de 15 % si elle est comprise entre 3 et 6 mois ;
- Provision de 30 % au-delà.

La structure a maintenu par ailleurs sa provision de 10 % sur le stock d'épave OPC, provision qui n'est pas répertoriée dans les préconisations du réseau Envie.

- Les comptes 2011 ont été établis conformément aux dispositifs du Plan Comptable des Associations, tel qu'il est défini dans le règlement n° 99-01 du 16 février 1999 par le Comité de la Réglementation Comptable.
- La provision pour indemnité de fin de carrière n'a pas été comptabilisée. Une estimation selon le principe de la méthode rétrospective des unités de crédit projetées définie par la norme comptable IAS n° 19 révisée et par la norme FAS 87, confirme à la recommandation 2003 R-01 du CNC, aboutirait à un engagement de 7 227 € au 31 décembre 2011.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié ;
- Age de départ : 62 ans ;
- Taux de turn-over moyen ;
- Revalorisation annuelle moyenne des salaires : 2,5 % ;
- Taux d'actualisation brut : 4,27 % ;
- Table de mortalité : INSEE 2011 ;
- Taux moyen de charges sociales : - non cadres : 40 %
- Les Droits individuels à la Formation représentent au total 513 heures au 31 décembre 2011.
- La structure n'a pas eu recours au bénévolat et ne dispose pas de contributions volontaires en nature.

*Annexe***Désignation: ASS ENVIE DE FRANCHE COMTE****Exercice clos le 31/12/11**

EURO

Changements de méthode

Néant

*Annexe***Désignation: ASS ENVIE DE FRANCHE COMTE****Exercice clos le 31/12/11**

EURO

2 Engagements financiers & Autres éléments significatifsEngagements financiers

Engagements donnés	
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	

Dettes garanties par des sûretés réelles	
Montant garanti	220 093

Lors de la construction des locaux en 2044, l'Association a souscrit plusieurs emprunts, à savoir :

- auprès de la Banque du Crédit Mutuel de Mandeure Valentigney deux emprunts à hauteur de 100 000 € et 185 000 € ;
- auprès de la Caisse d'Epargne de Besançon un emprunt de 35 000 €.

L'intégralité de ces emprunts est garantie par une hypothèse conventionnelle inscrite sur le bâtiment faisant l'objet de ces financements.

Emprunt restant dû au 31 décembre 2011 : 220 092,97 €.

Autres éléments significatifs

La structure ne dispose d'aucun secteur d'activité fiscalité en 2011.

Annexe

Désignation: ASS ENVIE DE FRANCHE COMTE

Exercice clos le 31/12/11

EURO

3 Notes sur le bilan actif

Frais d'établissement	Non applicable
-----------------------	----------------

Fonds commercial	Non applicable
------------------	----------------

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	2 294		1 587	707
Immobilisations corporelles	1 236 490	10 609	3 960	1 243 138
Immobilisations financières	44 966			44 966
Total	1 283 750	10 609	5 547	1 288 812
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	2 294		1 587	707
Immobilisations corporelles	316 986	54 933	3 620	368 300
Immobilisations financières				
Total	319 281	54 933	5 207	369 007

Créances présentées par des effets de commerce	Non applicable
--	----------------

Etat des créances			
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé	8 002		8 002
Actif circulant & charges d'avance	197 148	184 565	12 583
TOTAL	205 151	184 565	20 586

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	
Créances rattachées à des participations	
Immobilisations financières	
Clients & comptes rattachés	109 342
Autres créances	54 320
Disponibilités	

*Annexe***Désignation: ASS ENVIE DE FRANCHE COMTE****Exercice clos le 31/12/11**

EURO

Charges constatées d'avance:

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

Frais d'émission des emprunts à étaler	Non applicable
--	----------------

Annexe**Désignation: ASS ENVIE DE FRANCHE COMTE****Exercice clos le 31/12/11**

EURO

4 Notes sur le bilan passif

Capital social - Actions ou parts sociales		
	Nombres	Valeur nominale
Titres début d'exercice		
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres fin d'exercice		

Provisions				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	7 441	7 145	7 441	7 145
Provisions pour dépréciation	22 567	7 758	14 047	16 277
Total	30 008	14 903	21 488	23 423

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	222 884	27 404	107 728	87 751
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	61 056	61 056		
Dettes fiscales & sociales	85 372	85 372		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 284	2 284		
Produits constatés d'avance	14 838	14 838		
	386 435	190 955	107 728	87 751

Dettes représentées par des effets de commerce	Non applicable
---	----------------

*Annexe***Désignation: ASS ENVIE DE FRANCHE COMTE****Exercice clos le 31/12/11**

EURO

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts & dettes établissement de crédit	480
Emprunts & dettes financières divers	
Fournisseurs	46 535
Dettes fiscales & sociales	29 917
Autres dettes	194

Produits constatés d'avance:

Cette rubrique ne contient que des produits constatés d'avance ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise.

Annexe

Désignation: ASS ENVIE DE FRANCHE COMTE

Exercice clos le 31/12/11

EURO

5 Détail des produits et des charges

Produits à recevoir :		31/12/11	31/12/10
Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan			
418100	Clients - factures à établir	109 342,57	77 553,01
Clients et comptes rattachés		109 342,57	77 553,01
409800	Fournisseurs – rrr avoirs obtenir		403,82
441700	Subventions à percevoir	54 320,32	49 218,47
Autres créances		54 320,32	49 622,29
Total des produits à recevoir		163 662,89	127 175,30
Charges constatées d'avance :		31/12/11	31/12/10
486000	Charges constatées d'avance	7 173,34	7 736,13
Total des charges constatées d'avance		7 173,34	7 736,13
Charges à payer :		31/12/11	31/12/10
Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan			
168840	Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	451,48	440,15
518600	Ints courus payer	29,31	21,29
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		480,79	461,44
408100	Fournisseurs - fact. non parvenues	46 535,13	40 738,51
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		46 535,13	40 738,51
428200	Dettes provis. pr congés à payer	21 827,11	20 681,81
438200	Charges sociales s/congés à payer	8 090,17	7 537,57
Dettes fiscales et sociales		29 917,28	28 219,38
419800	Clients - rrr avoirs à établir	194,00	1 981,00
Autres dettes		194,00	1 981,00
Total des charges à payer		77 127,20	71 400,33
Produits constatés d'avance :		31/12/11	31/12/10
487000	Produits constatés d'avance	14 838,57	
Total des produits constatés d'avance		14 838,57	



PROCOMPTA SAS
Commissaire aux comptes
Valparc - Ecole Valentin
BP 3058 - 25046 BESANCON CEDEX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Aux Membres
de l'Association ENVIE DE FRANCHE COMTE
43 Rue de Villedieu
BP 56
25700 VALENTIGNEY

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT :

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Besançon, le 30 mai 2012

Le Commissaire aux comptes
PROCOMPTA SAS
représentée par Christophe GUERARD

